

### LE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'UNIVERSITE DE NANTERRE :

# SYNTHESE DES PRATIQUES MISES EN ŒUVRE ET PRECONISATIONS POUR LA POURSUITE DES ACTIONS



<u>Commanditaire</u>: Pierre Bernard, Chargé de mission Plan Urbanisme Construction Architecture

Commande réalisée par les étudiants du Master 2 professionnel d'aménagement et d'urbanisme : Angeline Metzguer, Philippe Lenoël, Julie Skibinski, sous la direction de Marie Anne Germaine

#### **SOMMAIRE**

#### **INTRODUCTION**

- 1. LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE L'UNIVERSITE DE NANTERRE : BILAN DES PRATIQUES MISES EN ŒUVRE
- 1.1. Présentation de l'université
- 1.2. Un travail de synthèse ...
- 1.3. ...qui révèle une insuffisance des actions menées
- 2. DES EXEMPLES INNOVANTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER : QUEL(S) MODELE(S) POUR NANTERRE ?
- 2.1. Le développement durable sur les campus universitaires aujourd'hui
- 2.2 L'Université de Laval au Québec : un modèle d'exemplarité
- 2.3. Vers quel campus durable à Nanterre?
- 3. PRECONISATIONS ET OPPORTUNITES A SAISIR POUR UN CAMPUS PLUS

  DURABLE
- 3.1 Développer la communication interne et externe
- 3.2. Mobiliser de nouvelles formes de financement
- 3.3. Repenser la place de l'université au sein d'une stratégie urbaine globale

#### **CONCLUSION**

**BIBLIOGRAPHIE** 

**TABLE DES MATIERES** 

#### **INTRODUCTION**

Dans un contexte où le développement durable est au cœur des préoccupations, les universités semblent être un terrain favorable pour faire évoluer et diffuser les principes du développement durable. Gestionnaires de leurs institutions et de leurs patrimoines, les universités ont toutes les clefs en main pour mettre en œuvre une politique de développement durable globale et efficace.

Le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) mène une réflexion sur ce sujet, orientée autour de la fabrication de nouveaux territoires universitaires et de campus durables. Crée en 1998, cet organisme public développe à la fois des programmes de recherche et des actions d'expérimentation, il apporte également son soutien à l'innovation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la conception architecturale, urbaine et de la construction. La préoccupation envers le développement durable constitue aujourd'hui un des principaux axes de recherche du PUCA ces dernières années, ce qui l'a amené à entrer en collaboration avec plusieurs universités dont l'université Paris Ouest Nanterre La Défense pour faire avancer cette réflexion. Plusieurs études ont ainsi été commandées aux étudiants de Master 2 en Urbanisme de l'université:

- « Campus durable» (2008) : politique de développement durable de l'université
- « Vers un campus plus durable » (2009) : la question du traitement des déchets à l'université.

Par ailleurs, de nombreux autres travaux ont été réalisés, que ce soit par des étudiants ou des professionnels :

- « Initiatives Campus verts » (2010) : exemples de mises en œuvre et retours d'expérience dans les universités durables en France, Europe et Amérique du Nord
- « Construire la nature » (2010) : comparaison Nanterre et exemples anglo saxons

Ces documents montrent la volonté de Paris Ouest Nanterre la Défense d'intégrer le développement durable dans ses formations, ses recherches et ses pratiques. Depuis le 1er janvier 2011, l'université est notamment inscrite dans la démarche développement durable de la Conférence des Présidents d'Université. C'est donc

dans ce cadre que nous avons été sollicités par le PUCA pour prolonger cette réflexion et tirer le bilan des nouvelles initiatives à travers une nouvelle commande, portant sur le développement d'un campus durable pour l'université de Nanterre.

Devant les multiples travaux réalisés jusqu'alors, la commande a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la démarche et l'opérationnalité des différents travaux réalisés, étape indispensable avant que l'université ne poursuive son travail vers une seconde étape, vers des actions fortes et efficaces. L'objectif est de réaliser une synthèse des actions déjà mises en place et de faire un bilan des pratiques innovantes, afin d'engager une réflexion prospective sur les actions à engager dans le futur à l'aune de ce bilan.

Il s'agit donc d'identifier quel est le positionnement de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en termes de développement durable. Quels sont les leviers d'actions possibles pour développer sa démarche ? Quelles sont concrètement les actions qu'elle mène? Quels sont les blocages qu'elle rencontre ? De quels exemples innovants peut-elle s'inspirer et comment dépasser les blocages rencontrés ?

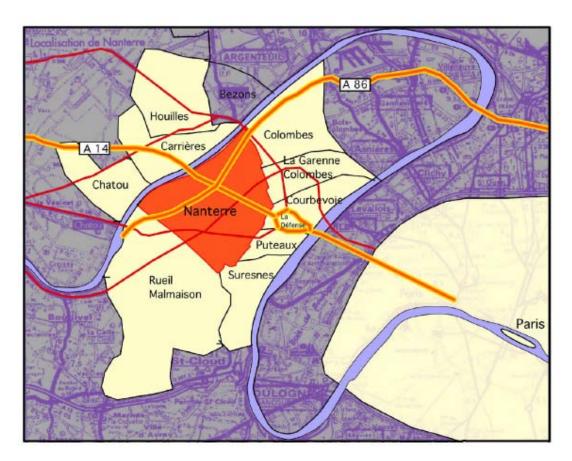
Afin de répondre à ces interrogations nous avons dans un premier temps réalisé une synthèse des actions déjà mises en place au sein de l'université afin de déterminer l'état d'avancement de la démarche, mais aussi afin d'identifier les blocages rencontrés ainsi que leurs causes. Puis nous avons dressé un tour d'horizon des pratiques et initiatives à l'œuvre dans les autres campus en France et à l'étranger, afin de déterminer quels sont les outils à mettre en place pour développer un écocampus dans les meilleures conditions et de trouver quelles sont les caractéristiques d'un futur campus durable réussi pour Nanterre. A partir de ce modèle de campus durable, nous avons élaboré des leviers d'actions et des préconisations mettant en avant les différentes opportunités que l'université doit saisir pour atteindre ses objectifs.

### 1. LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE L'UNIVERSITE DE NANTERRE : BILAN DES PRATIQUES MISES EN OEUVRE

#### 1.1. Présentation de l'université de Nanterre

- Une situation géographique avantageuse mais peu exploitée

L'université Paris Ouest Nanterre la Défense est l'une des treize universités parisiennes. Elle se situe à Nanterre dans le département des Hauts de Seine. Créée dès 1964, elle a été le témoin de riches rebondissements qui ont marqué le monde universitaire à la fin des années 1960.

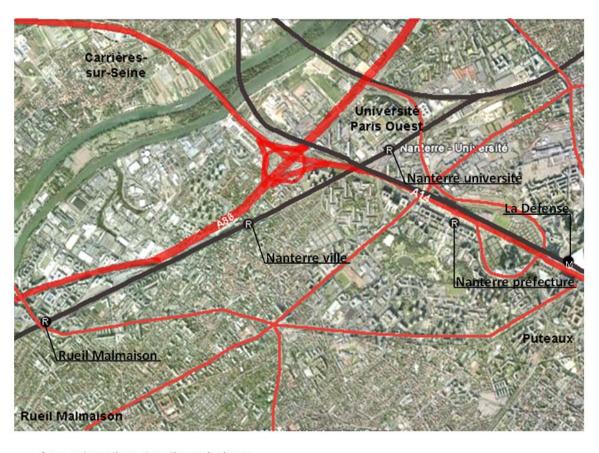


- Carte n°1 - Plan de situation de Nanterre

Source : PLU de Nanterre

La ville de Nanterre est fortement marquée par la présence d'infrastructures à vocation régionale qui la traversent et la desservent (<u>carte n°1</u>), et cette vocation est renforcée par la proximité du centre d'affaires de la Défense. Ces infrastructures représentent un atout en termes d'accessibilité mais aussi des contraintes relatives aux coupures qu'elles engendrent à l'échelle des quartiers. La commune comprend trois arrêts de RER: Nanterre Préfecture, Nanterre Université et Nanterre ville.

Ce problème de coupure spatiale se retrouve également à l'échelle de l'université. En effet, celle-ci dispose d'une bonne desserte en transport ferroviaire (ligne A du RER, Transilien) et routier (A14, A86 et la ligne de bus 304) mais apparaît comme une entité à part dans la ville, indépendante et coupée des autres quartiers ( $\underbrace{carte}_{n^{\circ}2}$ ).



- Axes autoroutiers et routiers principaux
- Voies ferrées
- Stations RER et Métro

<u>- Carte n°2 -</u> carte de localisation de l'université et des transports Source : réalisé par le groupe à partir d'une photographie aérienne

L'université est l'une des plus importantes universités franciliennes en termes de nombre d'étudiants puisqu'elle accueille environ 30 000 étudiants, répartis sur un vaste campus de 32 hectares. Ce dernier se compose de locaux d'enseignement, de recherche, de bibliothèques, de résidences universitaires, ainsi que de nombreux équipements sportifs et culturels.

L'université se veut depuis sa création très pluridisciplinaire, ce qui en fait son originalité. Elle se partage en trois grands domaines : Arts, lettres, langues ; Sciences humaines et sociales (60% des enseignants-chercheurs, 54% des étudiants) ; Droit, économie, gestion (25% des enseignants-chercheurs, 39% des étudiants), Sciences et technologies dont STAPS (15% des enseignants-chercheurs, 7% des étudiants). Aujourd'hui, 268 diplômes sont proposés. La popularité de l'établissement provient notamment de cette capacité à offrir des formations et des cursus différents. Les échanges, la transmission des savoirs et des compétences en font un endroit idéal pour sensibiliser les étudiants au développement durable.

#### - Un campus moderne, mais une construction trop rapide

L'Université de Nanterre est née de la fusion d'une faculté de lettres créée en 1964, d'une faculté de droit créée en 1968 et du rattachement de l'Institut Universitaire Technologique de la Ville-d'Avray. A l'origine, elle devait servir d'annexe à la Sorbonne.

Le choix de l'emplacement du campus en périphérie est justifié par tout le foncier disponible se trouvant sur la ville de Nanterre. Par soucis d'économie, on oriente la construction du campus vers les zones bon marché, sur un ancien camp militaire. Situé en banlieue industrielle, ce site se composait de bidonvilles et de grands ensembles. Le campus se trouvait donc dans une zone peu attractive ; néanmoins à l'époque, la gare « La Folie » assurait le lien avec la capitale (photo n°1).



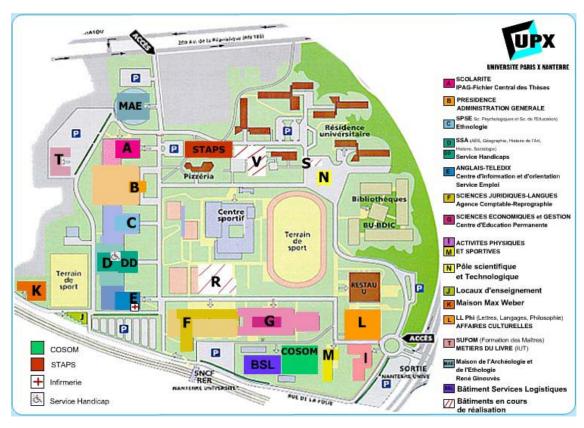
- Photo n°1 − Gare « la Folie »

Source: UPX\_Actu-Paris10, Halte « La Folie », Nanterre

Provenant de la culture américaine des universités, le campus illustrait une vision utopique. En effet, en éloignant le campus de l'agitation urbaine, les étudiants étaient censés pouvoir se concentrer sur leurs études. De plus, il s'agissait également de répondre aux préoccupations hygiéniques. En 1937, Le Corbusier exprime l'idée que « chaque campus est une entité particulière, une ville dans la ville, mais celle-ci doit être une ville verte, constituée de nombreux espaces verts. » L'université Paris Ouest Nanterre la Défense répond à ces exigences, en offrant un carré vert central sur le campus. D'ailleurs, l'été de nombreux étudiants profitent de ce poumon vert (photo n°2 et carte n°3).



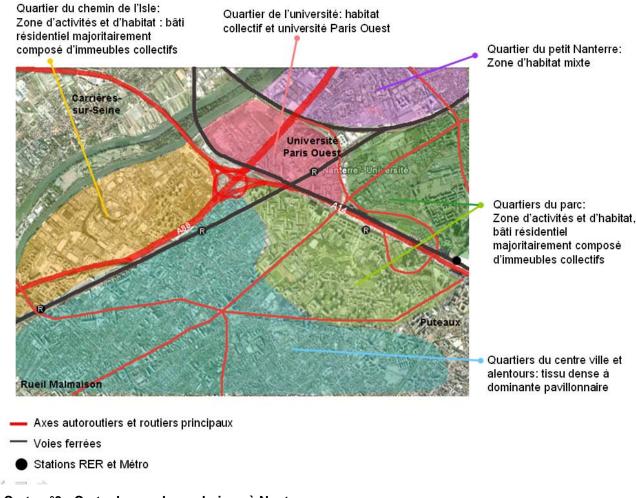
- Photo n°2 - Carré vert central du campus Source : photo prise par le groupe



- Carte n°3 – Plan du campus Source : www.u-paris10.fr/

Cependant, étant construit rapidement et comme une ville dans la ville, le campus n'a pas été pensé en termes d'intégration et de stratégie urbaine, et il pose aujourd'hui problème. Les infrastructures de transports et la structure urbaine de la ville en quartiers distincts sont à l'origine de ces coupures.

La <u>carte n°3</u> ci – dessous indique la place et les caractéristiques du quartier de l'université dans la ville aujourd'hui.



- Carte n°3 - Carte des poches urbaines à Nanterre

Source : réalisée par le groupe à partir d'une photographie aérienne

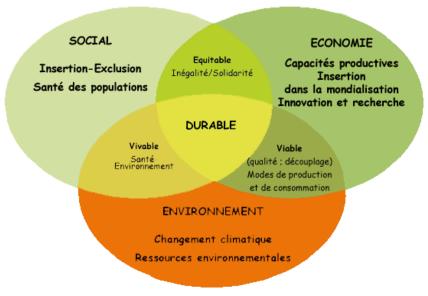
#### 1.2. Un travail de synthèse...

Comme cela a été mentionné plus tôt, l'objectif de notre commande est de synthétiser de manière claire, visible et précise toutes les actions ayant trait au développement durable à l'université.

Avant de poursuivre cette analyse, il est nécessaire de définir d'une manière générale le développement durable. La définition la plus répandue y est proposée dans le rapport Brundtland, élaboré en 1987 lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

Cette définition résume l'objectif principal du développement durable, qui reste néanmoins un objet complexe à définir et à mettre en œuvre. Trois principaux enjeux sont à concilier et à prendre en compte : les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Le schéma ci-dessous définit les enjeux liés à ces trois préoccupations (schéma n°1).



- <u>Document n°1 –</u> Schéma du développement durable Source : assemblee-nationale.fr

La question de la gouvernance est essentielle dans la réflexion et la bonne application des enjeux du développement durable. L'objectif est d'aboutir à des décisions acceptables par la majorité et allant dans le sens du bien commun. La gouvernance est une démarche de concertation et de prise de décision qui implique les acteurs et les populations concernés par les politiques de développement durable.

Le comité de pilotage « Campus vert » crée récemment à l'université de Nanterre intègre la notion de gouvernance dans la démarche développement durable, et c'est en collaboration avec ce comité que notre travail de synthèse a été mené. Ce comité volontaire se compose de Mme Colette Vallat, vice Présidente de l'université, du responsable du Patrimoine, du développement durable, de personnels enseignants et administratifs, d'un membre de la SMEREP (mutuelle étudiante) et d'employés de la ville de Nanterre. Il a été crée en Décembre 2010 et se réunit tous les mois. C'est un lieu de discussion et d'échanges sur la thématique du développement durable au sein de l'université, qui a pour but d'initier la mise en place de pratiques innovantes et de veiller à la cohérence de la démarche générale.

Nous nous sommes également appuyées sur plusieurs sources de données pour synthétiser les pratiques mises en œuvre :

- Les documents internes produits par l'université : le référentiel développement durable, le schéma directeur de l'université
- Les commandes précédentes sur le sujet : « étude comparée Cergy-Nanterre », « émergence des questions environnementales à Nanterre » et « vers un campus plus durable »…
- D'autres documents et sources de données externes : le PLU de Nanterre, séminaire « universités et territoires » du 24 Janvier 2011....

Afin de déterminer sur quels aspects la politique de développement durable de l'université est plus ou moins engagée, les actions recensées ont été classées selon les 5 volets du « référentiel Plan vert » et selon les 15 thématiques associées (tableau n°1). Le référentiel est un document commun de synthèse qui regroupe l'ensemble des données relatives à la mise en œuvre concrète du plan d'action (le

Plan Vert) pour l'ensemble des universités engagées dans le développement durable. En 2010, l'université de Nanterre a fait partie des universités qui ont expérimenté ce référentiel.

La réutilisation des 5 volets nous permet ainsi de conserver une cohérence pour l'ensemble de la démarche de l'université, en apportant une synthèse plus simple et plus lisible. Cette typologie permet également de comparer l'université aux autres établissements, et de savoir quels piliers du développement durable sont d'avantage à développer pour l'université de Nanterre. Les informations concernant chaque action ont également été organisées de manière identique afin de faciliter la compréhension et les comparaisons. Chaque action est définie par un titre, par une description et par les protagonistes qui en sont à l'origine. Les données concernant la date et le cout des actions ont également été recherchées, et les points positifs et négatifs sont également présentés afin de dresser un premier bilan pour chaque action. La synthèse complète de ces actions est consultable en document annexe (-annexe 1- portfolio des réalisations et fiches actions).

	1. Engagement		
Stratégie et gouvernance	2. Plan d'action		
	3. Gouvernance		
	4. Communication		
	5. Efficacité budgétaire		
Enseignement	6. Enseignement		
Recherche	7. Recherche		
Politique sociale et ancrage	8. Responsabilité sociale		
territorial	9. Ancrage territorial		
Gestion écologique du campus	10. Gestion eau-énergie		
	11. Gestion des déchets		
	12. Construction durable		
	13. Transports		
	14. Politique d'achats		
	15. Espaces verts		

- tableau n°1 - tableau des 5 volets et des 15 thématiques du référentiel Plan vert

Source : réalisé par le groupe

Effectuer cette simplification des données n'a pas été chose facile car certaines informations sont difficiles à trouver, comme par exemple l'identification des coûts, la date de l'action, ainsi que les protagonistes qui ont participé à son élaboration. Nous pouvons cependant dresser un premier bilan des actions.

#### - Un déséquilibre entre les trois piliers

Un grand nombre des actions identifiées relève de l'environnement et de l'amélioration énergétique. On peut notamment citer l'élaboration d'un plan écolumière pour l'ensemble de l'université, la mise en place d'une opération de tri de déchets et d'une opération de recyclage de piles et de médicaments. Les initiatives et les idées émanant du comité de pilotage sont également très tournées vers des préoccupations environnementales. Cette prépondérance du volet environnement au détriment des volets social et économique est assez caractéristique des politiques engagées en développement durable à l'heure actuelle. Cette vision restreinte du développement durable est d'autant plus regrettable pour l'université de Nanterre, car la vétusté du bâti et l'ancienneté du campus ne permettent pas de réelles perspectives en termes d'amélioration énergétique.

#### - Des actions souvent limitées dans le temps et dans l'espace

Les actions entreprises sont intéressantes mais sont souvent trop ponctuelles, localisées, et rarement étendues à tout le campus. C'est ce que nous avons relevé par exemple lors de la mise en place d'une opération de recyclage (piles, médicaments...). Durant ces quelques jours, en l'honneur de la semaine européenne de la réduction des déchets, le service médical a collecté les médicaments périmés ou non utilisés afin de les remettre dans le circuit de traitement des déchets. L'action a plutôt bien réussie, de nombreux étudiants ont participé à ces éco-gestes. Cependant l'action ne s'est pas poursuivie tout au long de l'année, l'université ne disposant pas d'un local permanent pour continuer ce travail.

#### - Distinguer les obligations des réelles initiatives

Les réalisations effectuées par l'université sont de différentes natures et il nous semble important de distinguer les véritables initiatives des réalisations qui répondent à des obligations. C'est le cas notamment des actions mises en place concernant la politique dédiée aux handicapés. La rénovation des sanitaires répond à une obligation de mise aux normes du campus aux handicapés et personnes à mobilité réduite. D'autres actions sont quant à elles plus innovantes et volontaires. On peut notamment parler de la création de la maison de l'étudiant ou encore du comité de pilotage « campus vert ».

Ainsi, la synthèse des pratiques mises en œuvre permet un bilan critique de la démarche de l'université, et ce bilan révèle des lacunes et des blocages au sein de l'établissement.

#### 1.3. ... qui révèle une insuffisance des actions menées

A partir de cette synthèse, nous avons constaté que les réalisations restent limitées, car l'université doit faire face à des problèmes de communication en interne, des problèmes de coordination avec les partenaires extérieurs et des problèmes de financement.

#### - Des problèmes de communication en interne

La communication entre les différents acteurs au sein de l'université est insuffisante à l'heure actuelle. Les actions réalisées en faveur du développement durable restent peu efficaces car la coordination et les échanges entre les services et les UFR (valorisation, relations internationales laboratoires...) fait parfois défaut. La difficulté majeure rencontrée est d'étendre les actions à l'ensemble du campus. Ce fut le cas notamment lors de l'opération pilote de traitement des déchets réalisée dans les bâtiments D et DD. L'objectif de cette action était d'amorcer la mise en place d'un tri sélectif généralisé à l'ensemble du campus et de faire participer les étudiants à une action durable. Le projet n'a pas été élargi dans les autres bâtiments et l'action ne s'est pas poursuivie.

Le comité de pilotage initié par la vice présidence amorce une réponse à ce manque de coordination. Néanmoins l'absence des étudiants et des associations étudiante au sein de ce comité d'action ne permet pas à l'heure actuelle de rendre le comité représentatif et fédérateur pour toute la communauté universitaire. Les étudiants sont en effet aujourd'hui peu informés et peu sollicités pour faire partie de la politique de développement durable de l'université. Ce manque de collaboration est accentué par des moyens de communications mis en place mais peu efficaces. La messagerie universitaire est un bon exemple : les étudiants l'utilisent peu et ne prennent pas la peine de conserver leurs codes d'accès donnés lors de leur inscription. De ce fait, ils ne sont pas au courant des actions menées en général. Actuellement un questionnaire concernant la mise en place de paniers bio sur le campus a été lancée sur cette messagerie, il y a de fortes chances que peu étudiants y répondent car la communication est peu efficace. De ce fait les étudiants se sentent pour l'instant peu

concernés par la démarche campus durable et ne se mobilisent pas, alors qu'ils seraient certainement intéressés par le sujet. Le site Internet de l'université est un outil qui serait efficace pour diffuser les principes du développement durable chez les étudiants et les autres protagonistes. Aujourd'hui l'université ne dispose pas d'un réel site Internet dédié au développement durable et il n'existe qu'une seule page mentionnant le comité de pilotage (document n°2). Les actions effectuées jusqu'à aujourd'hui ne sont pas indiquées, les étudiants et le public ne peuvent donc pas connaître précisément les avancées et les initiatives du campus à ce sujet.



Bienvenue sur le site du comité Campus Vert de l'université Paris Ouest Nanterre La défense

Depuis le 1er janvier 2011, l'université Paris Ouest Nanterre la Défense s'inscrit dans la démarche développement durable de la conférence des Présidents d'Université.

pour toute suggestion campusvert@u-paris10.fr

<u>Document n°2–</u> Capture d'écran de la page du site Web de l'université consacré au Campus durable (Mars 2011)

Source: www.u-paris10.fr

D'autre part, la communication interne à l'université est difficile en ce qui concerne les échanges avec le CROUS, qui n'est aujourd'hui pas représenté au comité de pilotage « Campus vert ». Etant gérant de la résidence et du restaurant universitaires, le CROUS est un acteur important à prendre en compte dans la politique de développement durable car les questions liées au logement et à l'alimentation sont des éléments essentiels pour développer le volet social et environnemental de la démarche. Il forme aujourd'hui une entité à part dans l'université et les collaborations avec l'université sont peu nombreuses. Un exemple simple et facile à modifier est l'usage de ramequins et de cuillères en plastique polluants la planète au restaurant universitaire. Une meilleure communication entre les deux administrations (université et CROUS) permettrait de résoudre ce type de lacunes.

#### - Des problèmes d'interactions avec les partenaires extérieurs

Les difficultés rencontrées lors de la mise en place des actions et leurs manques d'ampleur se retrouvent à une échelle plus vaste. Les initiatives ont du mal a sortir du campus et les relations avec l'extérieur sont insuffisamment exploitées, entre l'université et la ville de Nanterre.

L'université n'a pas été pensée selon une stratégie urbaine globale et l'implantation du campus a été imposée à la ville de Nanterre. Dès lors, les relations ont été d'intensité variable, les blocages et les frontières historiques étant anciens et ancrés. Dans un premier temps, de 1975 jusqu'aux années 2000, l'atmosphère était tendue du fait d'avoir implanté une université sur le territoire de Nanterre contre sa volonté. Au cours des années 2000, les rapports sont orientés vers un dialogue plus poussé et vers l'élaboration de projets communs, mais les discussions ne se concrétisent pas toujours. Des avancements et des négociations se profilent aujourd'hui et pourraient aboutir à des interactions plus fortes: un accord de principe fut signé pour que la voie longeant les bâtiments A à E du campus soit classée comme espace public afin que l'entretien, l'éclairage et la surveillance puissent être pris en charge par la ville. Cela permettrait d'ouvrir le campus sur l'extérieur et de développer une démarche plus sociale en créant du lien et des lieux partagés par les étudiants et par

les habitants de la ville. Cependant les blocages persistent car l'université émet toujours certaines réserves pour ouvrir le campus sur l'extérieur et en partager sa gestion et son utilisation : elle ne souhaite pas « abolir » ses frontières (raisons symboliques et pratiques).

Depuis trois ans, Madame Colette Vallat s'attache à améliorer la gestion des liens entre la ville et l'université afin notamment de coordonner leurs politiques de développement durable. Une charte a notamment été signée en Mars 2010 afin d'officialiser les valeurs communes entre la municipalité et l'université. Le dialogue est présent, mais il est parfois difficile de faire évoluer le campus vers un modèle plus ouvert, tourné vers La Défense et les choix politiques de la mairie. Pour la ville, les étudiants doivent aussi devenir des Nanterriens. Le rapprochement entre les deux entités n'est pas seulement vu comme une possibilité d'associer la vie économique locale et les étudiants, mais aussi comme une opportunité politique puisqu'il est question du vote chez les résidents étudiants.

Les enjeux sont donc importants et complexes car le campus représente une réserve foncière et soulève de multiples questionnements (marges, insécurité, gestion des espaces...). La gestion du patrimoine foncier reste aujourd'hui une question centrale, source de blocages pour étendre les actions en termes de développement durable.

#### Des problèmes de financement

Le manque de moyen financier pour mettre en œuvre les actions en faveur du développement durable est un frein important à l'heure actuelle. Certaines actions mentionnées dans le schéma directeur de l'université n'ont pas vu le jour par manque de financement, comme par exemple, la création d'une noue paysagère. Ces obstacles remettent en question la volonté du campus de s'affirmer comme un campus durable pilote en la matière.

La question du financement des universités dans leurs projets est complexe. Elles disposent selon les codes de l'éducation d'une autonomie de fonctionnement et sont régies par une démocratie interne voulue et organisée par la loi de 1968 « Edgar

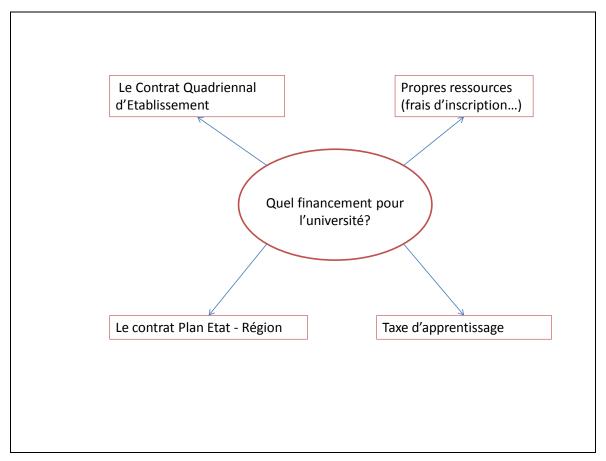
Faure », la loi de 1984 « Savary » et la loi de 2007 « LRU ». Elles sont financées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour une part importante, les collectivités territoriales et les frais d'inscription. Depuis 2009, les financements du ministère tiennent compte, pour 20 % du montant à partager, des performances des établissements. Les universités bénéficiant des « compétences élargies » ont plus de pouvoir sur leur budget.

La démarche campus durable implique une mobilisation de moyens pour démarrer efficacement. Avec un budget de 40,5 M € par an, l'université de Nanterre dégage des ressources mobilisables insuffisantes pour développer une démarche campus durable globale. Le manque de moyens et de financements sont dus à plusieurs facteurs.

Initialement construite pour accueillir 16 000 étudiants, l'université de Nanterre en compte le double : sa capacité d'accueil est trop faible par rapport aux capacités budgétaires du campus.

Une autre source de financement possible pour la politique de développement durable était l'opération Campus, un projet du gouvernement Fillon annoncé en janvier 2008 par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse. L'objectif était de faire émerger en France douze pôles universitaires d'excellence de niveau international, grâce à des dotations exceptionnelles. L'université de Nanterre a postulé à cette dotation mais n'a malheureusement pas été sélectionnée.

La situation est d'autant plus difficile depuis la suppression en Janvier 2010 de la subvention annuelle du Conseil Général des Hauts-de-Seine de 900 000 euros versée depuis 4 ans. Lors de la réforme sur l'autonomie des campus, l'université Paris Ouest La Défense n'a pas été sélectionné par l'Opération Campus. Cette opération lui aurait permis de disposer de fonds supplémentaires et de pouvoir faire appel à des partenariats privés-publics. Ainsi, l'université dispose aujourd'hui d'un pouvoir d'action assez limité financièrement pour mettre en place les actions qu'elle souhaite et pour les inscrire dans la durée.



- Document n°3 - Schéma des financements actuels pour l'université

Source : réalisé par le groupe

Les difficultés rencontrées par l'université pour développer sa démarche nous amènent à élargir notre point de vue afin de prendre exemple sur d'autres universités qui ont d'avantage avancé.

## 2. DES EXEMPLES INNOVANTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER : QUEL(S) MODELE(S) POUR NANTERRE ?

Afin de fournir des pistes de réflexions pour l'université de Nanterre et d'apporter des éléments de réponse plus concrets et efficaces, il nous semble important d'élargir notre point de vue et d'étudier la démarche de campus durable et son évolution dans les autres universités en France et à l'étranger. Nous reviendrons tout d'abord sur le fait que le contexte actuel et le rôle de l'université font des établissements supérieurs un des lieux privilégiés pour explorer et diffuser les idées et les principes du développement durable. Puis à l'aide d'exemples nous étudierons les enjeux, les objectifs et les difficultés des universités qui se lancent aujourd'hui dans de telles démarches, afin d'en dégager des outils et des exemples dont Nanterre pourrait s'inspirer.

#### 2.1. Le développement durable sur les campus universitaires aujourd'hui

- Les universités : des lieux propices à l'éducation au développement durable

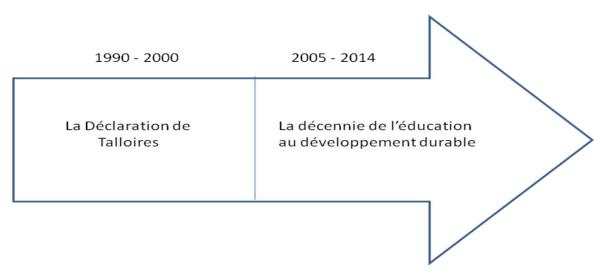
En tant que lieu de Formation et de Recherche, l'université, comme l'éducation en général, apparaît aujourd'hui en tant que terrain fertile pour l'émergence, le foisonnement et l'expérimentation de nouvelles idées pour faire progresser le développement durable au sein de la société. L'avenir que représente la communauté étudiante, le poids qu'elle peut représenter en termes de taille, de vivacité, de volonté et de mixité sont autant d'éléments qui viennent conforter cette idée.

L'éducation au développement durable est essentielle et s'acquiert au fil du temps. L'objectif étant de permettre aux étudiants et à toute la communauté universitaire :

- d'acquérir des pratiques
- d'éduquer à la concertation et aux démarches participatives
- de véhiculer des valeurs éthiques et une culture qui appellent à des changements de comportements

Les potentialités des universités et le rôle qu'elles peuvent prendre sont aujourd'hui de plus en plus pris en compte, et la démarche campus durable se développe. Ce développement a notamment été permis par la combinaison de plusieurs facteurs (document n°4) :

- Les déclarations officielles d'engagement dédiées à la diffusion de la durabilité sur un campus, qui se sont multipliées et succédées depuis une vingtaine d'années. On peut notamment citer la **Déclaration de Talloires** adoptée en 1990, traitant des rôles civiques et des responsabilités sociales de l'Enseignement supérieur. L'adhésion à ce type de texte a ainsi permis d'initier la démarche et de concourir au démarrage concret du mouvement.
- Les Nations Unies ont baptisé la période 2005-2014 la « **Décennie de l'Education au développement durable** » ; bien que symbolique, cette déclaration traduit une réelle dynamique insufflant de nombreuses initiatives.
- La création et l'organisation de **réseaux entre établissements supérieurs** ont permis d'afficher et de positionner les universités comme leader en la matière, avec pour objectif l'échange des connaissances et le soutien des initiatives mises en place.



<u>- Document n°4 -</u> Schéma de la démarche campus durable dans le contexte international Source : réalisé par le groupe

#### - Contexte mondial : émergence des campus verts à l'étranger

Les premières universités à se lancer dans la démarche de campus vert sont les universités d'Amérique du Nord. Elles ont généré les plus importants réseaux en la matière (document n°5) dont notamment l'AASHE « l'Association pour l'avancement vers la durabilité dans l'enseignement supérieur », composée principalement d'universités canadiennes et états-uniennes. D'autres réseaux existent et regroupent des établissements des cinq continents, comme « l'Association des présidents d'université pour le développement durable » (ULSF), composée majoritairement d'universités américaines. Un réseau au Royaume Uni regroupe quant à lui plus de deux cents établissements. Il se nomme l'EAUC « Environmental Association for University and Colleges » et fut crée en 1996 afin de favoriser la mise en œuvre de projets et afin d'accompagner les universités et les écoles dans la prise en compte de la durabilité environnementale de leur campus. Il existe également une association assez remarquable au Canada, créée elle aussi en 1996, mais qui se distingue car ses membres ne sont pas les universités ou les écoles mais les étudiants eux mêmes, qui s'organisent autour de différents projets mis en place au sein de leurs établissements. De nombreux campus à l'étranger sont donc très actifs et remarquables dans leur démarche de campus vert.

Réseaux de l'enseignement supérieurs concernés par les problématiques liées au DD

AASHE (Association pour l'avancement vers la durabilité dans l'enseignement supérieur)

ULSF (Association présidents d'université)

EAUC (Association Environnemental Université et Collèges)

REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable)

- Document n°5 - Schéma des différents réseaux de l'enseignement supérieurs

Source : réalisé par le groupe

#### Des initiatives qui se multiplient en France

La prise de conscience en France est plus récente mais elle est en pleine croissance depuis quelques années. Les universités qui se lancent aujourd'hui dans une démarche de durabilité sont de plus en plus nombreuses, et elles sont plusieurs à souhaiter se positionner pionnières et pilotes en la matière à une échelle nationale. Pour l'instant le chemin est encore long à parcourir pour les universités françaises, qui restent à l'heure actuelle très peu représentées dans le paysage international. Tout comme en Amérique du Nord, les initiatives des universités s'appuient sur des réseaux nationaux et des associations entre établissements supérieurs, comme on peut le constater d'après le schéma n°2. Une des entités les plus importantes et des plus actives aujourd'hui en France est la CPU, la « Conférence des Présidents d'Universités ». Il s'agit d'une association qui réunit les présidents d'universités ainsi que les dirigeants de certaines grandes écoles françaises. Elle a pour objectif de permettre aux présidents d'universités et de grandes écoles de réfléchir en commun sur des questions qui les préoccupent. Ils cherchent ensemble des solutions à

apporter aux problèmes rencontrés et font par de leurs souhaits aux autorités (Président de la République, Parlement, Ministère de l'éducation). L'adoption d'une Charte de Développement Durable en Juillet 2008 intitulée "Alliance des universités françaises en faveur du développement durable" souligne l'engagement pris par les universités françaises à jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre du développement durable. De plus, en Octobre 2008 la CPU (document n°6) a crée un groupe de travail sur le Développement Durable, réunissant 48 membres de la CPU, dont l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Ce comité a engagé plusieurs actions ayant pour but la mise en œuvre d'une politique coordonnée au sein des universités françaises. Trois sous groupes de travail ont été crées avec pour chacun une thématique principale : le référentiel, la formation et la gouvernance.

La CPU a d'autre part rédigé avec la CGE (Conférence des Grandes Ecoles), le REFEDD (association étudiante), le MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) et le MESR (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) un Plan Vert pour les universités. C'est un outil opérationnel composé de deux parties :

- Le Canevas de Plan Vert, permettant de définir la politique en développement durable de chaque établissement. Il s'agit d'un modèle de stratégie DD ou d'Agenda 21, que chaque établissement peut élaborer en l'adaptant à ses propres réalités. Ce canevas reprend les 9 défis clés de la Stratégie Nationale du développement durable 2009-2013.
- Le Référentiel Plan Vert, permettant d'évaluer la mise en œuvre de la politique de développement durable. Il s'agit d'un outil de pilotage vu comme la première étape d'une démarche de labellisation. Entre Octobre 2009 et Juin 2010, il a fait l'objet d'une expérimentation par près de 70 établissements volontaires, dont l'université Paris Ouest.

#### La Conférence des Présidents de l'Université

Signature de la **Charte de Développement Durable** en 2008

Rédaction du « **Plan vert** » par la CGE, la CPU, le REFEDD (association étudiante), le MEEDDAT et le MESR

Canevas « Plan vert »

Référentiel « Plan vert »

- Document n°6 - Schéma présentant l'organisation de la CPU et ses réalisations

Source : réalisé par le groupe

Un autre type d'organisation a également vu le jour en 2007 et rassemble les associations étudiantes qui œuvrent pour le développement durable. Il s'agit du REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable), qui est à la fois un espace d'échanges de bonnes pratiques et de porte-voix en direction des institutions. Un grand nombre des projets vise à sensibiliser le monde étudiant au développement durable. Ainsi, de nombreux acteurs et partenaires viennent s'ajouter et participer au mouvement. On peut également mentionner la participation de la Caisse des Dépôts (CDC) aux côtés de la CPU, qui a pris part à réalisation de l'étude intitulée « cartographie Energie-CO2 ». La CDC s'est en particulier engagée à soutenir la rénovation des universités françaises. En 2009, la CPU s'est également associée à l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et à l'association Fondaterra autour d'un travail ayant pour but de recenser et de diffuser les bonnes pratiques existantes en France.

Un guide de ces meilleures pratiques est paru en Juin 2009 et propose un classement des démarches relatives au développement durable dans les établissements français. L'objectif est de valoriser les démarches entreprises et d'inspirer ceux qui désirent mettre en place des initiatives similaires. Ce guide des

bonnes pratiques nous indique quelles sont les universités qui à l'heure actuelle sont porteuses d'idées nouvelles et de dynamisme pour la démarche campus durable en France. Plusieurs universités sont présentées pour les actions qu'elles ont réalisées et pour les projets qu'elles envisagent de mener. Il est à souligner que l'université de Nanterre ne fait pas partie de cette liste, ce qui témoigne du manque d'actions réalisées jusqu'alors et/ou de l'absence de communication suffisante à ce sujet de la part de l'université.

Parmi les universités qui font preuve d'exemplarité et d'innovation, on peut notamment citer l'université d'Angers, qui a réalisé plusieurs actions innovantes ces dernières années. Il y a eu tout d'abord la réalisation d'une cartographie énergétique et gaz à effet de serre en partenariat avec la CPU, ainsi que l'élaboration d'un plan de déplacement en partenariat avec des étudiants. Un cours accessible à tous les étudiants fut crée afin de les sensibiliser aux dimensions du développement durable. L'université d'Angers a de plus organisé la récupération du papier, des cartouches d'encre et des piles par des entreprises d'insertion locale. L'université de Franche Comté se distingue également car elle est la seule université membre du club développement durable des établissements et entreprises publics du MEEDDAT. Elle a de plus crée une école du développement durable, sous forme de modules accessibles en formation continue, afin d'aider les décideurs à acquérir une connaissance approfondie et opérationnelle des pratiques dans ce domaine. D'autre part, un guide des bonnes pratiques pour une éco citoyenneté sur le campus, une enquête « cadre de vie » et un site Internet réservé à l'agenda de l'université ont été réalisés par l'établissement du Havre. Les universités de la Région parisienne font également partie de l'équipe, notamment l'université Paris I Panthéon Sorbonne, l'université de Versailles St Quentin en Yvelines ou encore l'université Paris Dauphine.

#### 2.2. L'Université de Laval au Québec : un modèle d'exemplarité

Il nous a semblé également intéressant d'étudier plus précisément la politique globale d'une université en termes de développement durable, afin de comprendre quels sont les éléments constitutifs et les processus à mettre en œuvre pour la mise en place d'une telle démarche sur le long terme. C'est pourquoi nous avons choisi de nous pencher sur l'université de Laval au Québec qui s'est approprié la démarche de campus vert depuis de nombreuses années.

#### Présentation générale de l'université Laval

Fondée en 1663, l'université Laval est le plus ancien établissement d'enseignement supérieur du Canada et le quatrième en Amérique du Nord. Avec plus de 45 000 étudiants inscrits et 200 associations étudiantes, l'université offrait 384 programmes d'études en 2010, et attire chaque année près de 2500 étudiants étrangers. Avec près de 250 millions de dollars en fonds de recherche et coopération internationale, l'université est une des plus importantes universités canadiennes en matière de recherche. Les formations se regroupent en cinq grands domaines d'études : administration, arts, lettres et langues, sciences et génie, sciences humaines, sciences de la santé.

Située au cœur de l'agglomération québécoise, le campus d'une superficie totale d'environ 32 hectares est constitué d'une trentaine de pavillons : une véritable ville dans la ville (photo n°3).



- Photo n°3 – Vue aérienne de l'université de Laval, Québec Source : réalisée partir d'une photographie aérienne

Composé d'un quadrilatère traversé par une piste cyclable, le campus offre de nombreux espaces de stationnement disponibles à proximité de la plupart des pavillons, il et est également desservi par de nombreux parcours d'autobus. La nature y est très présente : 56 % de la superficie du campus est recouverte de bois, d'espaces verts, et de terrains de sports, hébergeant une flore et une faune très diversifiées, avec notamment un jardin botanique de 1,9 hectare (photo n°4).



- Photo n°4 - : Jardin botanique Van den Hende Source: www. Trekearth.com

#### - Une préoccupation pour le développement durable ancienne et bien ancrée

Les actions menées depuis plusieurs dizaines d'années à l'université de Laval la placent comme pionnière dans ce domaine. Les réalisations de l'université en lien avec le développement durable sont nombreuses, et ce dès 1964. On peut citer pour exemple la Semaine des Sciences Forestières, un événement entièrement organisé par les étudiants de Laval depuis plus de 40 ans. L'objectif de cet événement est de faire connaitre certaines facettes méconnues de la foresterie québécoise, par le biais de rencontres et de discussions avec des professionnels du secteur, des chercheurs et des étudiants. La semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation est également un évènement ancien (1975), où chaque année les étudiants présentent des projets innovants sur ces secteurs en lien avec le développement durable. La participation étudiante est donc très présente, et d'autant plus depuis la création en 1983 de la **politique de reconnaissance de l'implication étudiante**. En effet, cette politique vise à encourager les étudiants à s'engager de manière importante, en faisant en sorte que leur participation soit reconnue officiellement par une attribution de crédit, une lettre d'attestation, ou une mention au relevé de notes.

D'autres engagements ont été pris par la présidence de l'université, comme la politique relative aux activités de coopération internationale, adoptée en 1989 dans le but d'orienter et d'encadrer les diverses formes de coopération avec les établissements universitaires étrangers et les organisations internationales de développement. Ici, la question de la gouvernance est essentielle puisque les étudiants sont partie prenante dans beaucoup d'actions.

En 1994, l'université Laval a été la première université du Canada à se doter d'une politique environnementale nommée « politique de protection et de promotion de l'environnement ». Cette politique était axée autour de 5 grands axes :

- La qualité de l'air dans les édifices
- L'économie des ressources, les déchets et le multi recyclage
- L'aménagement des boisés et des espaces verts
- La sécurité des piétons et des cyclistes
- Le suivi environnemental

Depuis 2007, l'université de Laval a officialisé son engagement et a clairement annoncé ses intentions de devenir un campus durable.

- Un engagement fort et de nombreuses actions menées

L'université Laval s'est donc désormais clairement lancée dans une démarche de durabilité et entend bien faire savoir son engagement et diffuser au public ses actions, ses réalisations et ses progrès. Un site Internet spécialement consacré au développement durable au sein de l'université montre la forte implication des dirigeants et permet d'avoir un guichet unique où toutes les informations nécessaires sont présentes et valorisées (document n°7).



<u>- Document n° 7 -</u> Page d'accueil du site internet de l'université Laval Source : Capture d'écran de la page du site Web de l'université consacré au Campus durable

En 2009-2010, plusieurs certifications témoignent également du sérieux et de l'efficacité des actions entreprises par l'université. L'université Laval a notamment obtenu la **certification campus durable**, décernée par la coalition jeunesse Sierra et le pavillon Ferdinand-Vandry a reçu la reconnaissance éco ÉNERGIE de ressources naturelles.

Il apparaît évident que ce succès résulte d'un long processus, entamé il y a plusieurs dizaines d'années, et qui aujourd'hui se poursuit par différentes étapes (document n°8). En effet, plusieurs outils ont été mis en place et semblent être une base solide et riche pour le développement d'une démarche campus durable :

- L'université a tout d'abord instauré le **fonds de développement durable**. Crée en Septembre 2007, ce fonds de 2 millions de dollars sur cinq ans a pour objectif d'encourager les initiatives de développement durable au sein de l'université en appuyant financièrement les projets des membres de la communauté universitaire, qu'il soit étudiants, employés ou unités.

- Une table de concertation sur le Développement Durable a également été mise en place en Décembre 2007, afin que la communauté universitaire puisse s'approprier les principes du développement durable et agir concrètement à la prise de décision. Se réunissant environ 6 fois dans l'année, la table de concertation est composée de 19 membres (étudiants, personnels et partenaires de milieu).
- Comme nous l'avons indiqué précédemment, un **portail Internet Institutionnel** a été crée et lancé officiellement en Septembre 2008. Il permet de diffuser les réalisations de l'université et de présenter l'ensemble des nouvelles actions et des documents liés au développement durable.
- Afin de renforcer ses engagements, le Conseil d'administration de l'université a adopté en Novembre 2008 une **politique institutionnelle de développement durable** afin de définir les principes, les orientations et les axes d'intervention de l'université.
- Un plan d'action de développement durable 2009-2012 présente quand à lui les actions concrètes que l'université compte mettre en place. Ce plan est amélioré chaque année et revu pour y ajouter de nouvelles actions à réaliser.
- Un dernier élément important est la réalisation d'un **rapport de développement durable 2009-2010**. En effet, ce rapport est un bilan de la démarche entreprise et des réalisations obtenues qui permet de mesurer les progrès et de valoriser les efforts de l'université. Des indicateurs de mesure ont été établis et présentés au sein d'un tableau de bord global de l'évolution, destiné à devenir un outil utilisable année après année (tableau n°2).

Sept 2007: Dec 2007: Sept – Nov 2008 2009 – 2012
Fonds de Table de - Portail internet - Plan d'action - Rapport DD institutionnelle

<u>- Document n°8 - Schéma de présentation des différentes étapes réalisées par l'université de Laval en DD</u>

Source : réalisé par le groupe

ACTIONS	INDICATEURS D'ACTION	RÉSULTATS		
initier les étudiants de baccalauréat aux enjeux du développement durable par l'application de l'article 100 du Règlement des études (6)	Nombre de programmes de baccalauréat ayant appliqué l'article 100 sur le total des programmes de baccalauréat	L'implantation débute à l'automne 2010.		
Créer un cours d'initiation au DD au 1er cycle (7)	Création du cours	Le cours a été créé : 49 étudiants s'y sont inscrits à l'automne 2010		
Créer un certificat en DD (8)	> Création du certificat > Nombre d'étudiants inscrits	Le certificat est en cours d'élaboration.		
Procéder à la mise en place d'un profil en DD (9)	Nombre de programmes ayant intégré le profil	L'implantation débute à l'automne 2010.		
Produire un rapport sur le renforcement de la formation en DD au 2ª cycle et appliquer les recommandations (10)	Dépôt du rapport	Le rapport a été déposé. Les recommandations sont évaluées.		
Encourager la réalisation de projets étudiants en lien avec le DD (11)	Nombre de projets étudiants recensés par année	26 projets ont été financés par le fonds de développement durable en 2009-2010.		
Encourager les stages en développement durable humanitaire dans les pays en voie de développement (12)	Nombre de stagiaires inscrits par année dans les programmes de stage à portée humanitaire dans les pays en voie de développement	97 stages en développement durable humanitaire ont été réalisés en 2009-2010.		
Promouvoir et tenir le stage d'été en DD (13)	Présence d'un inventaire des stages	10 stagiaires ont participé au stage à l'été 2010.		
nventorier et promouvoir l'offre de stages en DD aux étudiants (14)	Nombre de stages inventoriés	Une section spécifique a été ajoutée au Webfolio étudiant de même qu'à l'intérieur du portail du Service de placement.		
Créer deux écoles d'été en DD : l'une destinée à des étudiants collégiens et universitaires, l'autre aux enseignants (19)	Tenue des écoles	Les écoles d'été en enseignement de l'environnement et di développement durable se sont tenues en août 2010, avec 32 participants.		
Promouvoir les conférences et activités de l'Institut EDS auprès de la population de la région de Québec (20)	Nombre de participants aux conférences et activités	En 2009-2010, l'Institut a tenu 12 conférences et tables ron- des, trois colloques et deux projections de films. Plus de 1 000 personnes y ont participé.		
Tenir le Forum du DD du Québec – 2012, Mise en œuvre des stratégies de DD : le Québec et l'espace francophone (20.5)	Tenue de l'activité	Le Forum est en cours de planification.		

<sup>&</sup>lt;u>- Tableau n°2 -</u> tableau de bord global de l'évolution du DD au sein de l'université Laval Source : Rapport de Développement Durable 2009-2010

Titre de l'événement :				Nombre de participants :	
Oate(s) de l'événement :	Responsable(s) de l'événement :	N°		de téléphone :	
Mesure écoresponsable Les conditions minimales pour que l'événement soit considéré comme écoresponsable à l'Université Lavai sont en caractères gras et suivies d'un astérisque (*).		Mesure planifiée	Mesure réalisée	Commentaires, suggestions, explications, etc.	
Encourager les acteurs à utiliser un autre moyen de transport que la voiture en solo*					
Assurer un tri optimal des matières résiduelles au moyen d'une équipe de surveillance et de gestion*					
Utiliser de la vaisselle lavable pour les repas et les pauses-café (assiettes, bols, verres, tasses, conte- nants et ustensiles)*					
Utiliser internet et le courrier électronique lors des communications entre invités et participants, pour l'inscription et l'envol de documents *					
+ 5 mesures supplémentaires au choix*					
Envoyer la liste des engagements avant l'événement à eco-info@si.uiavai.ca *					
Envoyer le bilan après l'événement à eco-info@st.ulaval.ca					
Privilégier les vidéocontérences et les contérences téléphoniques pour les réunions liées à l'organisation de l'événement					
informer les participants à propos du transport en commun et des autres moyens mis en place par l'organisation afin d'éviter d'avoir recours à la voiture					
Préférer le train, le bateau ou l'autobus à l'avion, iorso	ue c'est possible				
Proposer des établissements d'hébergement situés à	roximité de l'événement				
Proposer des établissements d'hébergement engagés					

- <u>Tableau n°3 -</u> engagements et bilan, à remplir pour chaque événement mis en place en lien avec le DD

Source : Rapport de Développement Durable 2009-2010, université Laval

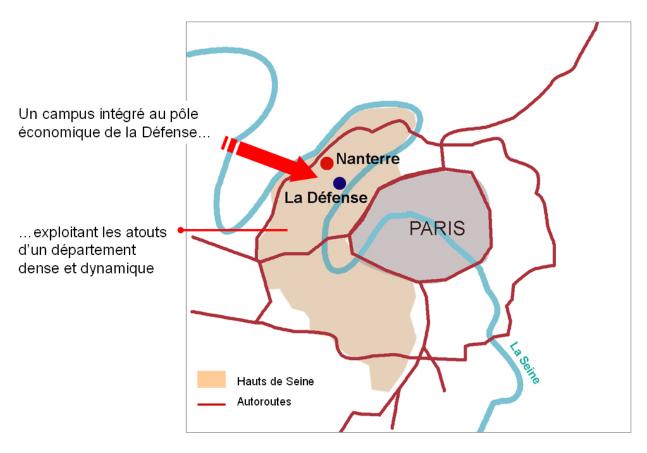
L'ancienneté de la démarche campus durable, l'implication des étudiants, la généralisation à tout le campus et la richesse des enseignements sont les clefs de la réussite de l'université de Laval. Ce sont des éléments qui pourraient être retranscrit à l'échelle du campus de Nanterre en fonction de ses propres caractéristiques, en particulier en fonction des éléments de son contexte.

# 2.3. Vers quel campus durable à Nanterre?

A partir de ces retours d'expériences, nous pouvons définir un projet propre au campus de Nanterre, adapté à ses potentialités et à ses atouts. L'université doit miser sur ses atouts et les exploiter pour pouvoir être efficace et innovante dans sa démarche de campus durable. L'ancienneté du bâti et l'ampleur des travaux à réaliser ne permettent pas à l'heure actuelle d'aboutir à un campus éco performant. Il faut donc prévoir une stratégie à long terme pour solutionner ce problème, mais surtout élaborer d'autres projets afin de répondre à d'autres ambitions, toutes aussi durables et intéressantes pour l'université. Trois grands objectifs nous semblent importants à développer : l'insertion de l'université dans le contexte économique, son ancrage territorial au sein de la ville et l'implication de tous les acteurs concernés dans une stratégie globale de développement durable.

- Une université intégrée dans les dynamiques économiques de son contexte

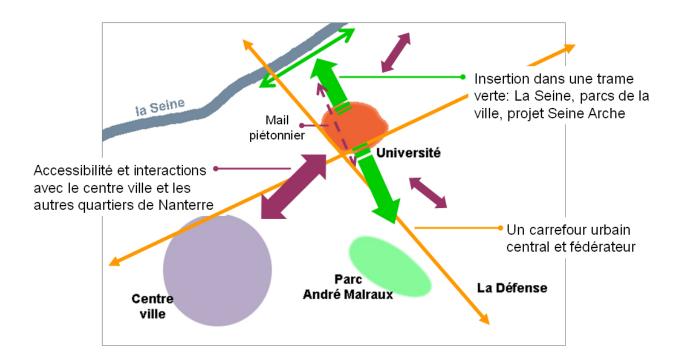
La proximité du pôle de La Défense ainsi que le dynamisme industriel et économique de l'Ouest parisien représentent un atout indéniable pour l'université (document n°9). Un des objectifs principaux sera ainsi de parvenir à exploiter cette proximité pour améliorer la vie sur le campus et pour favoriser les partenariats financiers. L'acquisition d'une force d'investissement pour l'université permettra de répondre aux besoins financiers que requiert la mise en œuvre d'une politique de développement durable.



<u>- Document n°9 -</u> Schéma des atouts pour le développement économique de l'université de Nanterre Source : réalisée par le groupe

# - Un campus ouvert sur la ville, acteur de la cohésion urbaine

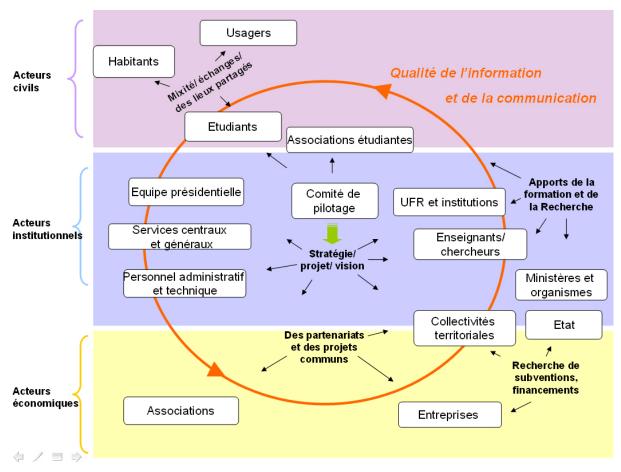
Au regard du caractère très urbain de son contexte géographique, le campus de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense apparaît comme une bulle où l'espace est plus aéré et plus vert. C'est dans cette optique qu'il faut valoriser cette impression en ouvrant le campus sur l'extérieur et en le rendant profitable à de multiples usagers. Le schéma ci-dessous (document n°10) indique les grands principes urbains permettant une meilleure intégration du campus au sein du territoire.



<u>- Document n°10 - Schéma</u> des objectifs d'aménagement à poursuivre pour l'université de Nanterre Source : réalisé par le groupe

 Une université menant une politique de développement durable transversale et pluri disciplinaire, où l'implication étudiante est valorisée

Les étudiants et toute la communauté universitaire représentent un poids et un potentiel important pour faire diffuser les principes du développement durable et les bonnes pratiques qui s'y rattachent. Pour parvenir à cet objectif l'université doit devenir un campus où tous les acteurs sont intégrés à la démarche, au sein d'une stratégie globale, élaborée en commun (principe de gouvernance) (document n°11). Une bonne cohésion d'ensemble et des liens entre les acteurs vont permettre d'enrichir les actions mises en place, avec notamment les idées inventives dont recèlent les étudiants, ou encore avec l'avancement et l'innovation que permet le travail de Recherche.



<u>- Document n°11 -</u> Schéma des acteurs entrant dans la politique de développement durable de l'université

Source : réalisé par le groupe

# 3. PRECONISATIONS ET OPPORTUNITES A SAISIR POUR UN CAMPUS PLUS DURABLE

# 3.1. Développer la communication interne et externe

Nous avons constaté que les actions déjà mises en place par l'université sont à l'heure actuelle mal communiquées à l'ensemble du campus et à l'extérieur. Afin de pallier à ce manque, nous avons élaboré un document ressource présentant l'ensemble des réalisations menées par l'université en lien avec le développement durable. Ce document est destiné à faire connaître et à valoriser les actions de l'université, au fur et à mesure de l'avancement de la démarche et permettre le développement de la communication au sujet de la démarche campus durable.

# - Elaboration d'un portfolio des réalisations de l'université et de fiches action

Le travail de synthèse des actions nous a permis de les regrouper en un document unique intitulé « portfolio des réalisations » (document n°12), où chaque action effectué par l'université de Nanterre est décrite. On y trouve le titre de l'action, la thématique à laquelle elle se rattache, les protagonistes initiateurs de l'action, une description brève, son année de réalisation ainsi que les documents et les sites Internet offrant de plus amples informations sur le sujet. Des fiches actions en complément du portfolio ont été réalisées (document n°13). Elles sont destinées également à être complétées au fil des réalisations, et vouées à être utilisées comme des fiches pratiques et des outils de travail, notamment par le comité de pilotage.



#### Portfolio des réalisations Titre complet de la Description de la réalisation Thématique Année de Document ou site complémentaires initiateurs réalisation réalisation Création d'une Service handicaps Mise aux normes du campus pour les handicapés 1996 Politique http://www.u-paris10.fr/11/0/fiche et accessibilité de (rénovation des blocs sanitaires dans le bâtiment DD depuis defaultstructu structure dédiée sociale et au handicap ancrage l'université assurant Mai 2008), création du guide de l'étudiant handicapé afin de reksup/&RH=SERV (Service handicaps territorial le déplacement des soutenir l'étudiant dans son cheminement universitaire et étudiants favoriser son autonomie et accessibilités) handicapés (Starp, Source: Schéma Directeur Sulky, Aliysée transport et PAM Aménagement Gestion Création d'un bassin de rétention afin de stocker les eaux Existe pluviales dans le secteur du complexe sportif afin d'écreter d'un bassin de écologique depuis l'apport en eau dans les réseaux 1996 rétention d'eau de pluie Covoiturage Gestion Voiture & co. Information transport : horaires, itinéraires, trafic et temps de 1998 http://www.voitureandco.com/ traiet en Île-de-France association de Voiture & Co écologique développement et Covoiturage : mise en relation de conducteurs et passagers Source: Commande vers un campus de promotion des ayant des trajets et des horaires compatibles entre leur transports durables domi dle et l'Université. Services vélos : location de vélos, stationnement cydable gardienné, entretien et petites réparations. Voiture & co propose aussi un système de prévention et de covoiturage sur les soirées étudiantes et de nombreuses manifestations.

Le Développement Durable à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense Portfolio des réalisations

<u>- Document n°12-</u> Capture écran du portfolio des actions de l'université Source : réalisé par le groupe

# Gouvernance

tratégie et gouvernance

# Mise en place du comité de pilotage « Campus Vert »

O bjectifs	● Coordonner les actions liées à la mise en place d'une politique
	dédiée au Développement Durable

- Description ---- Une structure de référence, vouée à être visible par les acteurs internes et externes, composé de plusieurs membres, d'un secrétariat et d'un chargé de mission
- Date ----- Création du comité en Décembre 2010 et des réunions mensuelles
- C oût ----- Des recherches de financement en cours
- Protagonistes ---● Mme Colette Vallat (Vice Présidente de l'université), personnels de l'université, un membre de la SMEREP, de l'ADEME, employés de la mairie de Nanterre
- Les ----- Des actions encore trop ponctuelles, un manque de financements constituant un frein au développement des actions
- es +----
   Un dynamisme et une volonté affirmée de la part de la viceprésidence et des participants

# **P**erspectives

- Intégrer d'avantage la communauté étudiante au comité de pilotage en les sollicitant par exemple pour des appels à idées
- Définir des orientations précises par le biais d'un document de référence

- Document n°13 - Exemple d'une fiche action standard

Source : réalisé par le groupe

Le portfolio et les fiches action constituent ainsi une base de données efficace, claire et lisible, qui pourra être notamment mis en ligne sur le site de l'université afin de promouvoir la politique de développement durable au sein du campus. C'est un outil qui doit aider à la prise de décision des différents acteurs concernés par le campus durable. Ce document doit être un inventaire facilement mobilisable pour communiquer sur ces pratiques innovantes. Ce point paraît particulièrement important face au déficit d'informations constaté en interne (étudiants, personnels) mais aussi dans le cadre plus large des relations de l'université avec ses partenaires territoriaux (mairie de Nanterre, CG 92, ...). La synthèse est envisagée comme un outil pour améliorer la sensibilisation auprès des usagers du campus et renforcer les relations avec les partenaires extérieurs. De plus, ce document est un indicateur sur l'état d'avancement de la démarche campus durable, et pourrait permettre de comparer les universités entre elles.

# - D'autres étapes à franchir

Le document de synthèse réalisé permettra à l'université de démarrer une campagne d'informations percutante et efficace, car c'est un élément essentiel pour mobiliser les acteurs, les partenariats et les financements.

Le développement du site Internet est notamment un enjeu important pour l'université, qui doit s'inspirer des exemples que nous avons cités précédemment ; l'exemple de l'université Laval est notamment pertinent. En effet, la mise en place d'une table de concertation, ou encore l'élaboration et la mise en ligne d'un plan d'action pour le développement durable nous semblent des éléments intéressants à reproduire pour l'université de Nanterre.

#### 3.2. Mobiliser de nouvelles formes de financement

Les actions de développement durable sont difficiles à mettre en place sur le campus de Paris Ouest Nanterre La Défense par faute de financement. L'appel à des acteurs privés, facilités par la réforme universitaire, pourrait être un moyen de financer des projets.

#### La réforme des universités

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités dites plus communément « loi LRU » a été adoptée le 10 août 2007 sous le gouvernement Fillon. Cette loi prévoit principalement que d'ici 2013 toutes les universités accèdent à l'autonomie dans le domaine budgétaire et de gestion de leurs ressources humaines, et qu'elles puissent devenir propriétaires de leurs biens immobiliers. Elle s'inscrit dans une série de mesures visant à revaloriser certaines universités françaises. Pour l'exécutif français, la loi poursuit trois objectifs principaux: « rendre l'université attractive », « sortir de la paralysie de la gouvernance actuelle » et « rendre la recherche universitaire visible à l'échelle internationale ».

Pour favoriser les investissements privés dans les campus, la loi met en place deux nouveaux types de fondations : les fondations universitaires et les fondations partenariales, réunissant les universités et d'autres organismes publics et privés intéressés par leurs activités de formation et de recherche. Ainsi, elle encourage le mécénat en faveur des universités en assouplissant ou en étendant plusieurs régimes de réduction fiscale pour les dons effectués par les entreprises ou les particuliers en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

# - L'opération campus

Dans le cadre de cette réforme, l'opération campus a été lancée en Février 2008. C'est un plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire qui vise à faire émerger des campus d'excellence, notamment sur le plan environnemental, qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française.

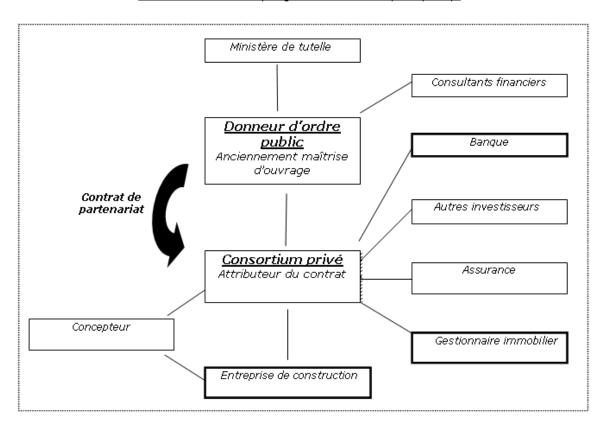
L'opération campus a pour objectif de répondre à l'urgence de la situation immobilière : près du tiers des locaux universitaires sont vétustes. 46 projets ont été présentés parmi lesquels l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Tous les projets devaient répondre à un cahier des charges qui stipulaient que les projets devaient permettre de créer des campus durables. 10 sites concernant près de 70 établissements ont été sélectionnés : Aix-Marseille, Bordeaux, Condorcet (Paris-Diderot), Grenoble, Lyon, Montpellier, Paris centre, Saclay, Strasbourg et Toulouse. De plus, 9 campus prometteurs et innovants ont également été distingués. Le gouvernement a mobilisé 5 milliards d'euros issus du produit de la vente de 3% du capital d'EDF pour financer cette opération. Ces fonds doivent permettre entre autres d'atteindre des objectifs liés au développement durable. Les enjeux majeurs prévus par cette opération sont la sobriété énergétique et la réduction des gaz à effets de serre. L'université Paris Ouest n'a pas été sélectionnée, alors que cette opération aurait pu lui permettre de moderniser son parc immobilier.

L'Opération Campus sera réalisée sous forme de Partenariats Public / Privé (PPP). Les sites concernés sont entrés en phase opérationnelle au cours du 1er semestre 2009, dès que l'Etat leur aura attribué leurs dotations.

# - Les partenariats Publics et Privés

Le terme de partenariat public - privé désigne les associations entre secteur public et secteur privé destinées à mettre en œuvre un service public. Ces types de relations s'inscrivent dans le long terme : elles se distinguent donc des contrats de privatisations et de sous-traitance. Le PPP consiste à associer des capitaux publics et privés pour réaliser, gérer et exploiter une infrastructure ou un équipement. Il s'agit donc de contrats globaux de longue durée (souvent 20 à 30 ans) qui regroupent les trois champs suivants : le financement, la construction et la partie entretien, maintenance, exploitation et gestion. Le donneur d'ordre public passe un contrat

unique, appelé contrat de partenariat, auprès d'un consortium privé qui va contracter une multitude de contrats auprès d'entreprises de conception, de construction, des gestionnaires immobiliers, des assurances ou encore des banques. Ensuite, la personne publique paie des loyers en échange de la mise à disposition d'un bâtiment par le consortium privé.



Les acteurs d'un PPP (en gras les 3 acteurs principaux).

- Document n°14 - Schéma de fonctionnement des partenariats privés – publics

Source : réalisé par le groupe de commande

Le recours au partenariat public - privé vise souvent à répondre à une contrainte de triple nature. Il s'agit tout à la fois de réaliser des investissements publics dans un contexte budgétaire contraint, de bénéficier des savoirs-faire et des capacités des firmes privées, et enfin de s'assurer d'une répartition optimale des risques entre entité publique et prestataire privé.

Le PPP permet d'étudier un projet dans sa globalité avec des objectifs de durabilité. L'investisseur est également l'exploitant donc il fait les gestes nécessaires dès la construction pour que le bâtiment soit économe en énergie. Ce type de montage est donc propice aux projets liés au développement durable.

Plusieurs campus ont déjà réalisé ce type d'opération notamment en réalisant des partenariats avec la Caisse des Dépôts et Consignation. Une démarche « énergie carbone » a ainsi été lancée dans le campus de Bordeaux, la modernisation du parc immobilier a été réalisée grâce à un contrat de type PPP. Ce type d'opération n'a pas encore été réalisé à l'université Paris Ouest. Le caractère essentiellement Sciences humaines de l'université rend sans doute plus difficile l'appel à des financeurs privés.

# Exemple de mise en place d'un PPP dans une université

Pour améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments, l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines a décidé de recourir à un partenariat public privé. Suite à la réalisation d'un diagnostique énergétique, elle a publiée en 2008 un appel d'offre portant sur 4 thèmes : l'amélioration générale de l'ensemble des bâtiments, la réhabilitation du bâti, la rénovation des équipements techniques, et le développement des énergies renouvelables (géothermie, photovoltaïque, eau pluviale). Il s'agit de conclure un contrat sur trente ans de 100 millions d'euros avec une entreprise privée et de le financer grâce aux économies d'énergie réalisées.

C'est la première fois qu'une université entame des travaux sans demander aucun financement au Ministère de l'enseignement supérieur. Le recours à un PPP permet d'intégrer la maintenance au contrat et ainsi d'accentuer la durabilité dans les travaux réalisés par l'investisseur.

L'UVSQ (Université Versailles Saint-Quentin) espère ainsi économiser 40 % de ses consommations et produire 20 % de celles-ci grâce aux énergies renouvelables. Elle se place ainsi comme un acteur majeur du développement durable dans l'enseignement supérieur.

# - Autres exemples de financements possibles

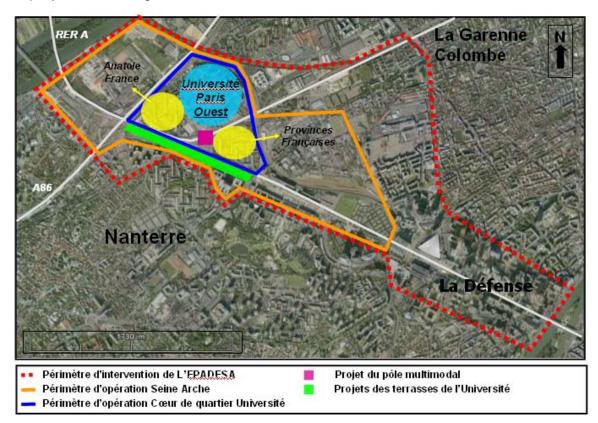
L'université peut envoyer sa candidature pour participer au concours *Idées trophées* 92 lancé par le Conseil Général qui récompense les meilleures initiatives durables en matière d'environnement, d'économie et de social. Ces prix récompensent trois projets, celui d'une entreprise, une association et une personne publique qui se voient décerner un trophée d'une valeur de 5 000 €. Un prix spécial est remis pour une initiative « digne d'intérêt » avec un prix d'une valeur de 1 500 €. À travers la création du Club Idées 92, le département a créé un réseau, animé par le conseil de développement durable des Hauts-de-Seine (CG92) afin de mutualiser les rencontres et les expériences et afin de conduire une réflexion commune sur des sujets d'actualité (économie d'énergie, protection de la biodiversité, achats responsables…)

Par ailleurs, des banques et des assurances semblent également proposer des aides « vertes ». En revanche, des actions particulières, réalisées par des associations, ou des étudiants sont plus susceptibles de recevoir des subventions de ces grands groupes, comme par exemple La Société Générale et BNP Paribas.

# 3.3. Repenser la place de l'université au sein d'une stratégie urbaine globale

L'intégration du campus dans son territoire est essentielle pour la réalisation d'une démarche de développement durable. Or à l'heure actuelle les relations entre l'université et la commune de Nanterre sont peu développées et n'aboutissent pas à de réels projets communs. L'université de Nanterre a donc besoin de multiplier et de développer les synergies avec les collectivités territoriales, les associations locales ou encore les antennes locales des agences gouvernementales.

Nous allons donc voir quels sont les grands projets d'aménagement qui intègrent l'université Paris Ouest (<u>carte n°4</u>) et comment ils peuvent être propice au développement durable sur le campus.



Les projets d'aménagement autour de l'université Paris Ouest

<u>- Carte n°4</u> - Présentation des projets autour de l'université Source : réalisée par le groupe partir d'une photographie aérienne

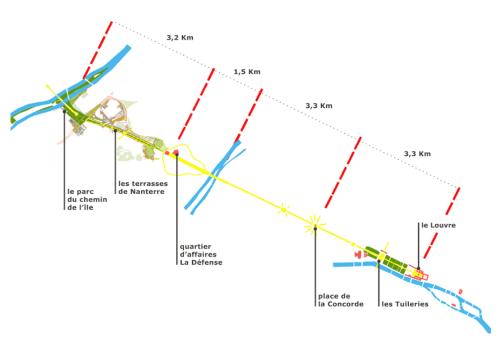
- Un campus au cœur de nombreux projets urbains

# - L'opération Seine Arche

Le projet Seine-Arche prolonge sur 3 Km qui s'étendent de la Seine à l'Arche de La Défense, l' "axe historique" structurant du développement de Paris vers l'ouest (documents n°15 et 16).



<u>Document n°15</u>: Présentation du futur projet Seine Arche *Source : www.ladéfense-seine-arche.fr* 

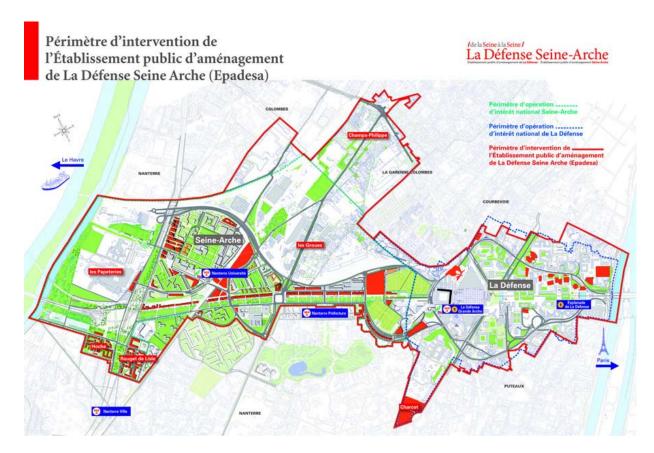


<u>- Document n°16 - Schéma structurant le développement de Paris vers l'Ouest Source : www.ladéfense-seine-arche.fr</u>

Le projet se trouve sur un territoire couvrant 124 hectares particulièrement marqué par le passage de grandes infrastructures de transports (A86, A14, lignes RER et SNCF), à l'intérieur duquel se trouve l'université Paris Ouest. La ZAC Seine Arche a été créée par arrêté préfectoral le 30 mars 2001 à l'intérieur d'un périmètre d'Opération d'Intérêt National (OIN) (document n°17) ; l'Etablissement Public Seine Arche (EPASA) a été l'aménageur de ce projet jusqu'à la création de l'EPADESA. Cet établissement public regroupe l'EPAD et l'EPASA au sein d'un même organisme qui a pour objectif de faciliter les projets regroupant La Défense et Nanterre.

La programmation de la ZAC Seine Arche est la suivante:

- 205 000 m<sup>2</sup> de bureaux
- 232 000 m² de logements libres, intermédiaires et sociaux
- 93 000 m² d'activités, de recherches, de commerces et d'équipements



-Document n°17 : schéma de présentation du périmètre d'intervention Seine Arche

Source: internet

Les objectifs menés par cette opération sont nombreux : retisser les quartiers entre eux, recréer des flux de circulation, remettre la ville à l'échelle du piéton et corriger les dysfonctionnements issus des logiques de planification successives. Tout l'enjeu est de réconcilier le centre des quartiers plus éloignés et notamment celui de Nanterre Université. L'ensemble de la ville de Nanterre est dynamisé par ce projet, il sera accompagné de projets de renouvellement urbain dans de nombreux quartiers de la ville.

Par cette opération, les liens entre La Défense et Nanterre vont être renforcés. L'Université pourrait profiter de cette nouvelle proximité pour développer des partenariats avec les entreprises localisées dans le quartier d'affaires. Il serait ainsi possible d'apporter de nouveaux débouchés aux étudiants et de mobiliser des fonds privés pour moderniser le campus.

# - L'opération cœur de quartier

Le projet Cœur de Quartier Université est l'un des enjeux majeurs du projet Seine Arche. Il doit permettre de créer un nouveau centre ville autour de la nouvelle gare de Nanterre Université, et s'articule autour de trois composantes principales :

- le renouvellement urbain des cités du quartier Université
- l'aménagement de la nouvelle gare intermodale Nanterre Université
- l'ouverture de l'Université sur la ville.

Ce projet, qui verra le jour en 2013, vise à créer, en lieu et place de l'actuel parc technique de la RATP, un nouveau morceau de ville faisant le lien entre l'Université, la cité Anatole France, les Provinces françaises et le quartier Marcelin Berthelot.

# La programmation est la suivante :

 23 000 m² de bureaux répartis sur 7 étages et 2 niveaux souterrains de parkings sur le bd des Provinces Françaises

- 10 000 m² de logements familiaux sur 6 étages
- 6 000 m<sup>2</sup> de résidences étudiantes
- 3 000 m² de résidences hôtelières avec 2 niveaux de parkings
- 5 000 m² de commerces implantés en rez-de-chaussée d'immeubles

Le projet urbain, dont l'agence TGT est l'urbaniste coordonnateur, consiste en une requalification du boulevard des Provinces Françaises en un boulevard urbain qui privilégie les piétons, les transports en commun et les modes de circulation douce. De plus, il induit la création de nouveaux espaces publics piétons commerçants, directement accessibles depuis la gare.

Le projet prévoit une offre diversifiée de commerces, équipements, loisirs et services à destination des résidents, des étudiants, des salariés et des usagers du RER. Le pôle commercial sera directement connecté à la gare multimodale Nanterre-Université.

L'un des objectifs principaux du projet cœur de quartier est donc de participer à une meilleure intégration du Campus Paris Ouest au sein de Nanterre. L'offre commerciale doit pousser les étudiants à sortir du campus, de meilleures interactions seront profitables aussi bien à l'université qu'à la commune.

Cette nouvelle proximité pourrait également permettre de développer le partage des infrastructures entre la commune et le campus. Aussi, les dysfonctionnements que nous avions constatés, comme par exemple la difficulté de faire ramasser les déchets de l'université par les services communaux, devraient être améliorés.

# - Plusieurs projets qui concourent au décloisonnement de l'université

Les Terrasses de l'Université qui s'étendent entre l'avenue Joliot Curie et la voie ferrée Paris/St Germain en Laye sont actuellement en train d'être aménagées. Elles doivent permettre d'améliorer l'environnement paysager et d'offrir aux étudiants un espace vert où ils pourront se retrouver hors de l'université (document n°18). Ces terrasses seront traitées sur le thème des jardins de campagne. Elles seront marquées par une végétalisation importante. Des traverses minérales et des

traverses végétales permettront de circuler dans les jardins vivaces, de s'asseoir sur les bancs et de contempler le paysage.



- <u>Document n°18 -</u> Futur projet des terrasses Source : www.nanterre.fr

Un autre projet a pour but d'inciter les étudiants à sortir du campus, il s'agit d'un travail sur les logements étudiants. Ils sont à l'heure actuelle trop peu nombreux et implantés intégralement sur le campus. Cette situation concours à freiner la mobilité des étudiants sur le territoire communal. Actuellement, les nouveaux logements étudiants nécessaires à l'université sont construits par lots répartis sur l'ensemble du territoire communal.

- Le nouveau pôle multimodal de la gare de Nanterre Université.

Nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement au projet du pôle multimodal qui est l'élément phare des projets urbains en cours sur ce territoire et qui est sans doute celui qui aura le plus d'impacts sur l'université. Il devrait voir le jour en 2014.

- Une gare vétuste génératrice de coupures sur territoire communal

La gare de Nanterre Université a été construite en 1970 pour répondre aux besoins en transport générés par l'université. Elle ne devait être que provisoire, mais faute de projets et de financements, elle a perduré dans le temps. Elle occupe une position stratégique, au contact de l'université Paris Ouest et de plusieurs zones résidentielles. Cette gare est peu visible, difficile d'accès et génératrice de coupure à l'échelle communale, les emprises ferroviaires dégradent le paysage (photo n°5). Elle s'est rapidement dégradée et ses problèmes notamment d'accessibilité ont nécessité le lancement d'études pour la rénover. Le nouveau pôle multimodal doit permettre de résoudre ces dysfonctionnements.



- Photo n°5 - Gare de Nanterre université

Source : prise par le groupe

# - Un projet ambitieux qui nécessite de lourds travaux

Le projet de réaménagement de la gare de Nanterre Université est lancé dès 1994, mais le schéma de principe n'est adopté qu'en 2002. De nombreuses négociations ont été nécessaires entre les différents acteurs principalement sur la question des financements. Les travaux ont pu débuter en 2006, quatorze ans après les premières études réalisées.

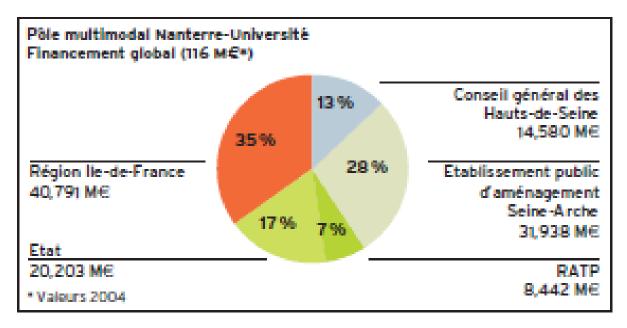
La réalisation des travaux préalables et la construction de la nouvelle gare mobilisent les ressources de huit acteurs, qui financent et/ou assurent la maîtrise d'ouvrage et la coordination du projet (document n°19). La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée conjointement par la SNCF, la RATP, RFF et l'EPASA.

Le coût total du projet s'élève à 116 M d'Euros. Participent au financement :

- la Région Ile de France
- le conseil général des Hauts de Seine
- l'EPA Seine Arche
- l'Etat
- la RATP

La réalisation de la gare a été inscrite au 12<sup>e</sup> Contrat de Plan Etat Région (2000-2007). Par l'intermédiaire de ce contrat, l'État et la Région s'engagent à mener conjointement, par voie contractuelle, des projets qui participent au développement économique et social de la région d'Ile-de-France.

#### Les acteurs qui financent le projet



- Document n°19 - Acteurs finançant le projet

Source: ladefense-seinearche.fr

L'architecture du nouveau bâtiment signée par le cabinet AREP a été conçue pour accueillir à terme 75 000 voyageurs par jour. Grâce à ce pôle multimodal, les différents modes de transports et correspondances seront accessibles à tous, dans un même lieu d'interconnexion. On retrouvera donc Transilien, RER A, bus, taxis, vélos et à terme le tramway. En effet, le tramway T1 qui circule actuellement de Noisy-le-Sec à Saint Denis va être allongé en 2012 de 5 kilomètres jusqu'à Asnières puis en 2014 jusqu'à Nanterre Université. Il va permettre d'améliorer les dessertes de banlieue à banlieue par la tangentielle Nord.

Couvrant les quais au-dessus du souterrain actuel, la nouvelle gare sera construite à 150 mètres à l'ouest de l'ancienne, qui sera démolie à la fin des travaux. Largement vitrée, elle sera bâtie sur 3 étages reliés par des escaliers mécaniques et des ascenseurs. La gare jusqu'ici était très difficilement accessible pour les handicapés, le nouveau projet prendra en compte ces considérations et sera conforme à toutes les normes en vigueur. Ce nouvel aménagement doit faciliter le franchissement de la voie ferrée et donc les mobilités nord sud entre les différents quartiers.

La gare s'ouvrira sur un large parvis piétonnier couvrant les voies ferrées et reliant l'université et les cités (document n°20). Il devra permettre de marquer symboliquement l'entrée dans le campus. Le parvis dominera l'université, il sera un espace de convergence animé où des manifestations culturelles pourront être organisées.



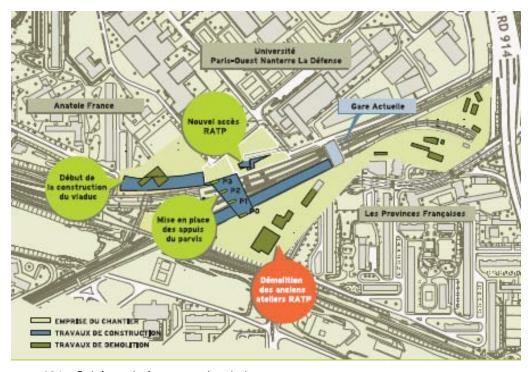
- Document n°20 - Futur projet de la gare de Nanterre Université

Source: ladefense-seinearche.fr

L'organisation du chantier est complexe (<u>document n°21</u>) puisque l'exploitation des trains et des RER continue tout au long des travaux. Ils sont donc réalisés de nuit entre 1H30 et 4H30. Le chantier est organisé dans le but de limiter au maximum les nuisances acoustiques pour les riverains (<u>photos n°6 et n°7</u>).



<u>- Photos n° 6 et 7</u> - Le souterrain après les travaux et le chantier de la nouvelle gare Source : photos prises par le groupe



<u>- Document n°21 -</u> Schéma du futur quartier de la gare Source : ladefense-seinearche.fr

La gare devrait avoir son visage définitif en 2014 avec l'arrivée du tramway, qui contournera l'université par l'ouest et enjambera les voies.

#### - Les opportunités pour le campus

La place de l'université dans ce projet est prépondérante. La meilleure desserte offerte aux étudiants pour se rendre sur le campus aura un impact environnemental certain. Le nombre d'étudiant venant en voiture devrait nettement diminuer, les émissions de CO2 seront ainsi limitées.

Cette gare a été pensée comme une couture entre les différents quartiers. Les nouvelles synergies qu'elle va créer vont favoriser les rencontres entre les différentes populations de la commune. Cela sera bénéfique aussi bien aux étudiants qu'aux habitants des cités voisines. Le décloisonnement est sans nul doute la meilleure solution pour éviter la méfiance et les conflits entre des habitants et des étudiants qui finalement ne se connaissent pas.

Les aménagements en faveur des handicapés présents sur le campus étaient jusqu'à présent inexistants à la gare. Le nouveau pôle multimodal sera conforme à toutes les normes en vigueur, ils pourront donc dorénavant se rendre à l'université en empruntant les transports en commun.

L'université fait donc partie intégrante de plusieurs opérations d'urbanisme dont les enjeux sont aussi bien nationaux que régionaux ou locaux. Les acteurs en chargent de ces aménagements ont compris l'intérêt d'associer l'université à leurs projets de territoire. Dorénavant, une véritable stratégie de développement durable en cohérence avec le territoire environnant peut être mise en place.

### **CONCLUSION**

Le travail de synthèse mené sur les actions faites par l'université Paris Ouest Nanterre la Défense en termes de développement durable a permis d'identifier à travers cette commande tant les points positifs que le blocages de la démarche campus durable. Alors que la présidence de l'université exprime clairement sa volonté de faire de l'université de Nanterre un campus pilote en matière de développement durable, cette étude met en avant l'existence d'initiatives multiples, mais elle montre aussi les limites de cette démarche et les différents handicaps dont souffre l'établissement pour développer sa démarche et communiquer autour de cette nouvelle image (vétusté des bâtiments, manque de financement...)

Notre travail souligne les actions qui ont été faites, le volet environnemental comme dans beaucoup d'autres campus prend le pas sur l'aspect économique et social. Ce sont souvent des actions minimes, mais elles sont plus nombreuses.

L'étude constitue un apport important pour le comité de pilotage Campus Vert chargé de la mise en œuvre d'une véritable politique de développement durable.

Commandée par le PUCA, cette étude constitue également une réflexion menée sur les campus durables et l'articulation entre territoires et campus universitaires.

Nous avons choisi de nous interroger sur le développement durable à Nanterre en repositionnant le campus dans son contexte géographique, la ville et en confrontant la situation de Nanterre à celle d'autres universités françaises et étrangères. L'université n'est pas particulièrement en retard comparée à tous les autres campus, néanmoins elle ne peut pas prétendre être pilote en la matière . Elle accumule certains handicaps qui nuisent à la volonté de mettre en place cette démarche de développement durable et qui jouent sur son image.

La nécessité de s'inspirer de projets innovants mis en place dans d'autres campus est évidente, mais aussi l'importance de dépasser l'échelle universitaire pour s'engager dans une vraie politique globale de développement durable. L'université devra aussi adhérer à une démarche participative (personnel et étudiants...) et s'ancrer dans les projets d'aménagement urbain en cours.

### **BIBLIOGRAPHIE**

# Ouvrages

- Burgel Guy; Paris X Nanterre: du campus incomplet au quartier universitaire urbain; Laboratoire de géographie urbaine; 1991; 310p.
- Le guide opérationnel des PPP ; Edition Le moniteur ; 430 pages
- Paris X dans le projet Seine Arche : vers une meilleure intégration de l'université dans la ville. Mémoire de DESS réalisé sous la direction de Hervé Vieillard Baron.
- Wasserman Gilbert; Nanterre: une histoire; Temps actuel; 1982; 204p.

#### Revues

- Fernandez Agnes ; Nanterre : local et/ou national ? ; Revue traits urbains n°21 Mars 2008.
- Universités, territoires, mutations, défis. Revue urbanisme. Hors série n°38.

#### Sites Internet

- campusvert.u-strasbg.fr/
- Defense-92.fr
- enseignementsup-recherche.gouv.fr
- Hauts-de-seine.net
- Nanterre.fr
- U-parisX.fr
- usherbrooke.ca/developpement-durable/

### Documents administratifs et de recherches

- Actualisation du schéma directeur d'aménagement du campus de l'université Paris Ouest. Scenarios / Décembre 2009
- « INITIATIVES CAMPUS VERTS » Exemples de mises en œuvre et retours d'expérience dans les universités durables en France, Europe et Amérique du Nord, mars 2010, Université de Bordeaux
- PLU de Nanterre
- Référentiel Développement Durable.

#### Conférences

- Compte –rendu du colloque d'Albi : « L'éducation au DD, de l'école au campus : enjeux pédagogiques et pratiques sociales dans les établissements d'enseignement »
- Séminaire universités et territoires 24 Janvier 2011 : « Penser la répartition spatiale des activités universitaires. Du campus au retour de l'université dans la ville »

# **TABLE DES MATIERES**

Sом	<b>MAIRE</b> p2
INTR	<b>ODUCTION</b> p3
	DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE L'UNIVERSITE DE NANTERRE : BILAN
DES F	PRATIQUES MISES EN ŒUVREp5
1.1. F	Présentation de l'Universitép5
-	Une situation géographique avantageuse mais peu exploitée
1.2. L	Jn travail de synthèsep11
-	Un déséquilibre entre les trois piliers
1.3	qui révèle une insuffisance des actions menéesp16
-	Des problèmes de communication en interne
	es exemples innovants en France et a l'etranger : quel(s) modele(s)  our Nanterre ?p22
2.1.	Le développement durable sur les campus universitaires aujourd'huip22
- -	Les universités : des lieux propices à l'éducation au développement durablep22  Contexte mondial : émergence des campus verts à l'étranger
2.2.	L'Université de Laval au Québec : un modèle d'exemplaritép29

-	Présentation générale de l'université Lavalp29
-	Une préoccupation pour le développement durable ancienne et bien ancréep31
-	Un engagement fort et de nombreuses actions menéesp32
2.3.	Vers quel campus durable à Nanterre ?p37
-	Une université intégrée dans les dynamiques économiques de son contextep37
-	Un campus ouvert sur la ville, acteur de la cohésion urbainep38 Une université menant une politique de développement durable transversale et plur
	disciplinaire, où l'implication étudiante est valoriséep39
3. P	RECONISATIONS ET OPPORTUNITES A SAISIR POUR UN CAMPUS PLUS
D	<b>URABLE</b> p41
3.1.	Développer la communication interne et externep41
-	Elaboration d'un portfolio des réalisations de l'université et de fiches actionp41
-	D'autres étapes à franchirp44
3.2.	Mobiliser de nouvelles formes de financementp45
-	La réforme des universitésp45
-	L'opération campusp45
-	Les partenariats Publics et Privésp46
-	Exemple de mise en place d'un PPP dans une universitép48
-	Autres exemples de financements possiblesp49
3.3.	Repenser la place de l'université au sein d'une stratégie urbaine globalep50
	Un campus au cœur de nombreux projets urbainsp51
-	Le nouveau pôle multimodal de la gare de Nanterre Universitép56
Cond	<b>CLUSION</b> p62
Dini i	<b>OGRAPHIE</b> p63
DIBLI	UURAPRIE